



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION du 20 décembre 2023

PV N.11

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) –
ROUX Nicolas – THARAUD Gérard

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

LA COMMISSION FOOT ANIMATION LANCE UN APPEL A CANDIDATURES POUR LES MANIFESTATIONS SUIVANTES :

- LA FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13 DU 06/04/2024
- LA FINALE LACORRE DU 01/06/2024
- LES FINALES U13 CAILLETON ET BOUCHER
- LA FINALE U11 VILLEDIEU DU 08/06/2024
- REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 15 JANVIER 2024-

CATEGORIE U13

RAPPEL AUX CLUBS

*La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser
OBLIGATOIREMENT*



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CHAMPIONNAT

D1 – D2 et D3

La commission informe tous les clubs participant aux championnats U13 D1 – D2 et D3 que les matchs en retard doivent se jouer le samedi 6 janvier 2014 impérativement, pour le lancement de la prochaine phase.

Les matchs non joués à partir de cette date quelle que soit la raison seront considérés par la commission comme neutralisés et n'entreront pas dans le décompte des classements.

D4

Maintien de la journée en retard du samedi 13 janvier hormis les matchs suivants qui sont neutralisés et annulés pour cause de tour de challenge en retard et à jouer obligatoirement :

- U13 D4 PB COGNACOIS FCL 2 - LIMOGES LANDOUGE FOOT les 2 équipes participant au challenge CAILLETON.
- U13 D4 PA ISLE 3 – AS AMBAZAC par conséquent le club de AS AMBAZAC participera à la journée FUTSAL.
- U13 D4 PA AURENCE/ROUSSILLON 3 – ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 2 par conséquent le club de ENT COMPREIGNAC/NANTIAT 2 participera à la journée FUTSAL.
- U13 D4 PC OCCITANE FC 2 – AS AMBAZAC 2 par conséquent le club de AS AMBAZAC 2 participera à la journée FUTSAL.
- U13 D4 PA US FEUILLARDIERS – ENT FOOT SUD/ LA CROISILLE / LINARD 2 par conséquent le club de US FEUILLARDIERS participera à la journée FUTSAL.

Rappel des accessions à la fin de la phase du mois de décembre :

D1 : 3 accessions en U13 critérium régional et 4 descentes en D2.

D2 : 5 accessions en D1 et 3 descentes en D3 pour obtenir 10 (nouveau) poules de 10 (nouveau) (20/12/23).

D3 : 3 accessions en D2.

CHALLENGE PITCH :

- La finale régionale du challenge PITCH aura lieu le week-end du 27 et 28 avril 2024 à GUJAN-MESTRAS (33)



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Plateaux non joués :

Les plateaux suivants reportés pour cause d'intempéries se joueront le samedi 13 janvier 2024 à 14h :

- P4 organisé par ENT NANTIAT / COMPREIGNAC 2
- P2 organisé par LIMOGES FOOTBALL 3
- P8 organisé par LIMOGES AVENIR FOOT 1
- P9 organisé par LIMOGES ASPTT

Attention en cas d'impossibilité de recevoir, le plateau se jouera chez le club suivant.

CHALLENGE CAILLETON :

Manque le retour des plateaux suivants :

- P8 organisé par PAYS AREDIEN

Plateaux non joués :

Les plateaux suivants reportés pour cause d'intempéries se joueront le samedi 13 janvier 2024 à 14h :

- P5 organisé par GJEFP NEXON
- P7 organisé par LIMOGES LANDOUGE FOOT

Attention en cas d'impossibilité de recevoir, le plateau se jouera chez le club suivant.

INSCRIPTION NOUVELLE EQUIPE :

Les clubs souhaitant inscrire une nouvelle équipe pour la prochaine phase U13 D3 uniquement, qui débutent le 20/01/2024, ont jusqu'au vendredi 5 janvier pour le faire savoir par écrit au district.

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U11

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

AMENDES :

- Amende de 11 euros pour le club de ANF87 3 pour son forfait en D3 Poule A plateau 4
- Amende de 11 euros pour le club de Bessines 2 pour son forfait en D3 Poule A plateau 4
- Amende de 11 euros pour le club d'Aixe sur Vienne 3 pour son forfait en D3 C plateau 4
- Amende de 11 euros pour Limoges Bastide Club Organisateur pour son forfait en D2 A Plateau 2

CATEGORIE U9/U7

La Commission Foot Animation vous rappelle que le club organisateur du plateau U9 ou U7 doit renvoyer au District :

- 1) Le compte rendu
- 2) La feuille de licences

Or, la Commission Foot Animation constate qu'il nous manque régulièrement un des deux documents ou les 2.

Afin de pouvoir constituer les futurs secteurs avec VOS équipes et pour une meilleure organisation des plateaux, ces documents nous sont indispensables pour avoir un nombre précis de joueurs et d'équipes, et ce, dans l'intérêt de tous.

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H.

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

Rappel : 3 équipes par club sur un même secteur.

La Commission Foot Animation vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**